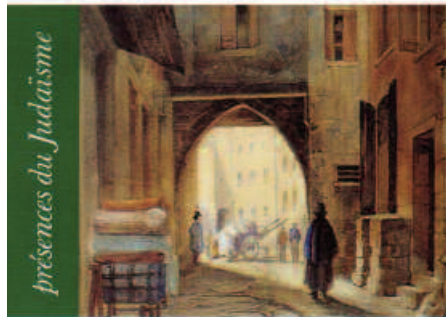


# LES JUIFS DU PAPE



René Moulinas

Albin Michel

Tout ce qui suit n'est souvent qu'un trop bref résumé de cet ouvrage

## La longue histoire d'un peuple humilié et persécuté

L'histoire du peuple juif est longue et nous ne pourrions pas tout dire sur ce feuillet. Elle est longue, complexe et délicate. Complexe, vous comprenez. Délicate, vous pourriez mal interpréter. Alors je donne clairement ma position dans un contexte où l'on entend beaucoup trop de choses... bizarres.

D'abord, la solution finale selon Hitler est la saloperie la plus infâme. Le mal total. Je suis catégorique : tout le monde devrait penser comme ça. Hélas, la presse nous apprend presque quotidiennement que ce n'est pas le cas.

Ensuite, il y a les relations actuelles entre Israël et la Palestine. Il y a une vingtaine d'années, je suis allé en mission là-bas. J'avais l'impression (j'ai pu me tromper, mais enfin...) que le peuple palestinien évoluait vers quelque chose de proche de la laïcité. Et, bien sûr, je trouvais à chaque pas des preuves terribles sur le fait colonial israélien.

Depuis, l'islamisme radical s'est infiltré dans "les territoires". Et je ne trouve plus grande différence entre cet extrémisme là et l'intégrisme religieux de certains israéliens. Ce qui n'empêche pas que je juge inéluctable la création de l'État palestinien...

Avant d'aborder l'époque de la dernière guerre, je me suis cru obligé de broser un bref raccourci de l'histoire du peuple juif dans le Comtat.

Jacques Galas, 31 mai 2015

## L'Occupation autour de Carpentras (6)

### Quelques données historiques sur les persécutions des juifs

Je dispose de deux sources pour nous guider. L'ouvrage intitulé "**Les juifs du pape**" de René Moulinas et la conférence donnée par Roselyne Anziani sur le même thème lors des dernières **Rencontres autour du Moyen Âge à Malaucène** qu'on peut retrouver sur notre site [au-fil-du-groseau.fr](http://au-fil-du-groseau.fr).

L'histoire de l'arrivée des juifs chez nous est très floue et relève plus de la légende que de la vérité historique. Nous ne nous appesantirons donc pas dessus, tout en constatant que les légendes peuvent avoir quelquefois un fond de vérité.

Sautons directement au XIIIe siècle, avant que le Comtat ne devienne pontifical. Moulinas précise "*À aucun moment, leur population n'a probablement dépassé 2500 ou 3000 individus*". Avignon compris.

Les historiens s'entendent pour signaler que, sous les comtes de Toulouse, disons aux XIIe/XIIIe siècles, tout ne se passait pas trop mal. Il n'en demeure pas moins que le concile de Latran en 1215 a rendu obligatoire le port d'un indice distinctif. Ce sera une roue jaune à Avignon, dans les statuts de 1243. Il ne fallait pas que les juifs aient des relations avec les chrétiens : interdiction de vivre dans les mêmes maisons, de manger, boire ou jouer avec eux. Si un juif se permettait d'avoir des relations intimes avec une chrétienne, il risquait même l'émasculatation.

Pour répondre aux impératifs signalés ci-dessus, les juifs vivent alors dans une rue qui demeurera non fermée aux XIIIe et XIVe siècles. À Carpentras, on signale une chaîne toute symbolique en travers de cette rue. Mais la peste noire de 1348 sera prétexte à de nombreuses exactions. On rend les juifs responsables de tous nos malheurs et, à Malaucène par exemple, "une tuerie des juifs" eut lieu vers le milieu du siècle, tuerie punie par le gouvernement pontifical d'une amende collective assez lourde.

Au XVe tout devient plus délicat. Des troubles et même des massacres ont lieu dans toute la Provence. Se convertir ou partir paraît être le slogan de la population. Dans le Comtat, les scènes de massacres existent aussi. En 1459, une bande envahit la Juiverie de Carpentras et tue une soixantaine de personnes. À la fin du siècle, ce sont les travailleurs saisonniers venus de régions dont les juifs sont bannis qui menacent les Juiveries de Carpentras et de Pernes. Les communautés doivent prendre des mesures pour protéger cette population et on en arrive ainsi, à Cavaillon, en 1453, à une première "carrière" parfaitement délimitée. À Carpentras, après de longues discussions, une convention du 21 juin 1461 interdit aux juifs de vivre ailleurs que dans deux rues. En 1486, il n'en restera plus qu'une, la rue de la Muse qui pourra

ainsi être parfaitement fermée du soir au matin à ses deux extrémités. On peut donc, maintenant, parler de ghettos, écrit René Moulinas.

Le port d'un signe distinctif n'a pas toujours été respecté. Le peuple juif a, en effet, appris à résister à toutes ces mesures humiliantes. Vers 1425, le port du chapeau jaune est imposé. Là aussi, plaintes en appel des juifs, mais les papes Paul IV et Pie V confirmeront cette règle. Règle aux conséquences terribles, car, à l'époque des guerres de religions, chaque partie veut prouver la qualité de sa foi en tuant des juifs. Et ceux-ci, avec leur chapeau jaune sont des cibles faciles à identifier. Ils demandent donc l'autorisation de porter un chapeau noir durant leurs voyages. Accepté d'abord, refusé ensuite. Le chapeau jaune sera porté jusqu'à la Révolution.

C'est durant les XVIe et XVIIe siècles que les juifs vont se trouver chassés des métiers manuels. Il ne leur reste que la friperie et la brocante autorisées par une bulle de Paul IV et les prêts à intérêts, interdits aux chrétiens. Ces prêts concernent alors le plus souvent des petites sommes. Les médecins juifs qui étaient jusque-là très recherchés, même par la hiérarchie catholique, disparaissent aussi. Leurs écoles sont fermées et il leur est impossible d'entrer dans les Universités.

Le 25 février 1569, Pie V, sous la pression des Comtadins, signe une bulle expulsant tous les juifs des États pontificaux. Avignon retardera son application jusqu'en septembre 1570. Tous ceux qui devaient de l'argent à un juif accueillent encore mieux que les autres cette mesure. Il faudra cependant un certain temps pour que les modalités du départ se règlent (vente des maisons, recueil ou paiement des dettes, etc.) mais on va assister à un exode massif vers l'Empire Ottoman, Nice ou le Piémont.

L'expulsion totale n'a pas forcément réussi. En 1551, on dénombrait 496 juifs à Carpentras, vingt ans plus tard il n'en reste que 57. Il y a donc des résistances ou des accommodements avec la règle. Et tout ceci nous conduit au 4 septembre 1624 où l'ordre est donné aux juifs du Comtat d'habiter dans les seules carrières de Carpentras, Isle, Cavaillon auxquelles il faut ajouter celle d'Avignon.

La majorité des Comtadins est aussi profondément antisémite que les habitants des régions françaises voisines. La papauté, elle, ne veut pas forcément la disparition des juifs, mais elle veut limiter leur influence et elle a toujours imposé des mesures dans ce sens. Avec la dernière règle du "parcage" dans les quatre Juiveries, tout est bien clair, tout paraît en règle.

Tout paraît en règle, mais c'est au XVIIIe siècle que la richesse des juifs va se développer. Ils vont définitivement conquérir certains métiers comme celui de maquignon, par exemple, et les prêts qu'ils vont consentir toucheront les classes les plus riches de la société... *suite au prochain numéro !*